

MRC VALLÉE-DE-LA-GATINEAU

DÉVELOPPER SERVIR REPRÉSENTER

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE LA VALLÉE-DE-LA-GATINEAU

PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire du comité administratif de la Municipalité régionale de comté de La Vallée-de-la-Gatineau tenue le jeudi 26 mars 2026 à compter de 17 h 50 à la salle du Conseil située au 3, rue de la Polyvalente dans la ville de Gracefield, ayant quorum et se déroulant sous la présidence de madame la Préfète Chantal Lamarche.

La séance est enregistrée et l'enregistrement sera mis à la disposition des citoyens.

Sont présents :

Madame Jocelyne Lyrette
Monsieur Mario Langevin
Monsieur Gilles Courchaine

Mairesse de la municipalité de Grand-Remous
Maire de la municipalité d'Aumond
Maire de la municipalité de Sainte-Thérèse-de-la-Gatineau

Sont également présentes :

De la Municipalité régionale de comté de La Vallée-de-la-Gatineau, madame Joanie Courchaine, directrice générale, madame Carolane Saumur Belley, directrice générale adjointe, greffière-trésorière adjointe et gestionnaire de projet, des conseillers et des employés de la MRC.

Ouverture de la séance

Madame la conseillère Jocelyne Lyrette déclare la séance ouverte à 17 h 52.

2026-CA-001

Adoption de l'ordre du jour de la séance ordinaire du comité administratif du 26 mars 2026

Monsieur le conseiller Gilles Couchaine, appuyé par monsieur le conseiller Mario Langevin, propose et il est résolu que l'ordre du jour de la séance ordinaire du comité administratif de la Municipalité régionale de comté de La Vallée-de-la-Gatineau du 26 mars 2026 soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉE

2026-CA-002

Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du comité administratif du 16 septembre 2025

Madame la conseillère Jocelyne Lyrette, appuyée par monsieur le conseiller Gilles Courchaine, propose et il est résolu que le procès-verbal de la séance ordinaire du comité administratif de la Municipalité régionale de comté de La Vallée-de-la-Gatineau du 16 septembre 2025 soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉE

2026-CA-003

Octroi de financement – 7 500\$ à même le Fonds Émergence – Dossier 26-1055, sous conditions

En conséquence, monsieur le conseiller Mario Langevin, appuyé par madame la conseillère Jocelyne Lyrette, propose et il est résolu par le Comité administratif de la Municipalité régionale de comté de La Vallée-de-la-Gatineau d'allouer un montant de 7 500 \$ à même le Fonds Émergence au dossier 26-1055, sous conditions, tel que présenté et recommandé par le comité administratif à l'occasion de la rencontre tenue le 23 février 2026, au bénéfice de l'entreprise 2165-2433 QUÉBEC INC. (Pneus et location Expert).

Le projet, dont le coût total est de 38 600 \$, est prévu du 1er mars 2026 au 30 septembre 2026. Le financement accordé via le FRR volet 2.

ADOPTÉE

Varia

Période de questions

2026-CA-004

Clôture de la séance

Monsieur le conseiller Gilles Courchaine, propose et il est résolu de clore la présente séance à 17 h 54.

Chantal Lamarche
Préfète

Carolane Saumur Belley
Directrice générale adjointe
Greffière trésorière adjointe

Je, Chantal Lamarche, préfète, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.